



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-15

Séance du 24 mars 2023

Date de convocation : 20/03/2023 L'an 2023, le 24 mars à 16h, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Tours, dûment convoqué par son Président, s'est réuni salle du conseil d'administration du CCAS.

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 15/17

Administrateurs votants : 16/17

Présents : 15/17

Pouvoirs : 1/17

Excusés : 1/17

Étaient présents : M. DENIS, Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON, Mme BLET, Mme DARIES, M. BRUN, M. PIERRE, Mme CABANNE, M. OREAL, M. GARNAUD, M. MUSSARD, Mme BECARD, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR, Mme SERRA.

Avait donné pouvoir : M. FLEISCH à Mme MAUDUIT.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY.

Tome 1 - N°23-15 - OBJET : Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Général.

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil d'Administration que les articles D. 1612-1 et D. 1612-2 du code général des collectivités territoriales fixent le cadre réglementaire pour l'élaboration des budgets.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 3 février 2023, le Conseil d'Administration doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2023.

Monsieur le Président présente les prévisions de dépenses et recettes du budget général pour l'exercice 2023 en fonctionnement et en investissement selon les modalités suivantes:

Fonctionnement :

Dépenses : 8 597 939,10 €

Recettes : 8 597 939,10 € (dont reprise d'excédents cumulés au 31/12/2022 pour 480 733,66 €).

Investissement :

Dépenses : 6 098 041,86 € (dont restes à réaliser au 31/12/2022 de 2 859 938,10 €).

Recettes : 6 098 041,86 € (dont reprise d'excédents cumulés au 31/12/2022 pour 5 492 266,84 €)

Détail des prévisions par chapitre

<i>Budget Général</i>	<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
	<i>Pour mémoire BP 2022</i>	<i>Proposition 2023</i>	<i>Pour mémoire BP 2022</i>	<i>Proposition 2023</i>
002 Résultat de fonctionnement reporté			343 783,30 €	480 733,66 €
011 Charges à caractère général	1 604 024,21 €	1 929 570,73 €		
012 Charges de personnel et frais assimilés	3 609 400,43 €	3 821 913,35 €		
013 Atténuations de charges			50 000,00 €	10 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	520 601,82 €	543 775,02 €	143 412,25 €	23 929,44 €
65 Autres charges de gestion courante	2 468 655,07 €	2 300 180,00 €		
67 Charges spécifiques	95 500,00 €	2 500,00 €		
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses			1 405 085,00 €	1 320 145,00 €
74 Dotations et participations			6 208 900,00 €	6 608 551,00 €
75 Autres produits de gestion courante			147 000,98 €	153 380,00 €
77 Produits spécifiques				1 200,00 €
Total section de fonctionnement	8 298 181,53 €	8 597 939,10 €	8 298 181,53 €	8 597 939,10 €
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			5 095 923,69 €	5 492 266,84 €
020 Dépenses imprévues	164 000,00 €			
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	143 412,25 €	23 929,44 €	520 601,82 €	543 775,02 €
10 Dotations, fonds divers et réserves			20 772,49 €	20 000,00 €
13 Subventions d'investissement				
16 Emprunts et dettes assimilées	3 000,00 €	3 000,00 €		
20 Immobilisations incorporelles	60 000,42 €	245 000,00 €		
204 Subventions d'équipement versées	1 800 000,00 €	1 800 000,00 €		
21 Immobilisations corporelles	620 824,00 €	1 165 674,32 €		
27 Autres immobilisations financières		500,00 €	41 666,00 €	42 000,00 €
Sous total section d'investissement	2 791 236,67 €	3 238 103,76 €	5 678 964,00 €	6 098 041,86 €
Restes à réaliser	2 887 727,33 €	2 859 938,10 €		
Total section d'investissement	5 678 964,00 €	6 098 041,86 €	5 678 964,00 €	6 098 041,86 €

Il est demandé aux membres présents de voter le budget présenté ci-dessus.

Abstention de Mme CABANNE.
Délibération adoptée à la majorité.

Le Maire,
Président du CCAS



Emmanuel DENIS



